



Communauté de Communes
PONTHIEU-MARQUENTERRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
Somme

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
96	96	70

DELIBERATION N° DE_2026_060
<i>Technique - Demande de subvention LEADER pour le projet Cuisine Centrale Communautaire (AMO et études préalables)</i>

Date de la convocation
19 Février 2026

Date d'affichage
19 Février 2026

<u>VOTES</u>
EXPRIMES : 59
POUR : 59
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 6
NPPV : 5

Date de transmission de l'acte: 11/03/2026
Date de reception de l'AR: 11/03/2026
080-200070936-DE_2026_060-DE
A G E D I

Délibération du Conseil Communautaire de la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre

Séance du jeudi 05 mars 2026

Le cinq mars deux mille vingt-six à 15h00, le conseil communautaire de cette communauté de communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à au siège de la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre, sous la présidence de Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN).

Présents : Monsieur Pascal FARCY (AGENVILLERS), Monsieur Bruno BALESDENT (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Antoine BERTHE (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Claude PATTE (ARGOULES), Monsieur Thibault BOURGOIS (ARRY), Monsieur Grégory DUFOUR (BERNAY EN PONTHIEU), Monsieur Xavier BORDET (BRAILLY CORNEHOTTE), Monsieur Marcel GAMARD (BRUCAMPS), Monsieur Eric MOUTON (BUIGNY SAINT MACLOU), Monsieur René CAT (BUIGNY L'ABBE), Monsieur Mathieu DOYER (BUSSUS BUSSUEL), Monsieur Maurice CREPIN (COCQUEREL), Monsieur Hervé LEVEL (CRAMONT), Monsieur Franck BOUCHEZ (CRECY EN PONTHIEU), Monsieur Olivier GERARD (DOMPIERRE SUR AUTHIE), Monsieur Dominique DELANNOY (DOMVAST), Madame Isabelle ALEXANDRE (ESTREES LES CRECY), Monsieur Daniel WALLET (FOREST L ABBAYE), Monsieur Jean Luc MARTIN (FOREST-MONTIERS), Monsieur Alain BAILLET (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Eric KRAEMER (FORT-MAHON-PLAGE), Madame Marie Josée VAN RIEK ONGHENA (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Jean-Paul PRUVOT (GORENFLOS), Monsieur Etienne LEPRINCE (GUESCHART), Monsieur Frédéric NOEL (HAUTVILLERS-OUVILLE), Monsieur Stéphane DELEENS (LAMOTTE-BULEUX), Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Madame Véronique DELORME (LE CROTOY), Monsieur Pierre DELCOURT (LE TITRE), Monsieur Pascal BOURLO (LIGESCOURT), Monsieur Jean Marie PECQUET (LONG), Monsieur Olivier PLEY (MACHIEL), Monsieur Christophe DAMET (MAISON-PONTHIEU), Madame Murielle DULARY (MAISON-ROLAND), Monsieur Philippe PIERRIN (MESNIL-DOMQUEUR), Monsieur Gérard GALLET (MILLENCOURT-EN-PONTHIEU), Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN), Monsieur José CONTY (NEUILLY L HOPITAL), Monsieur Maurice FORESTIER (NOUVION), Madame Amandine DELCOURT (Nouvion), Monsieur Bernard MONFLIER (NOYELLES-EN-CHAUSSEE), Monsieur Michel GALIANI (NOYELLES SUR MER), Monsieur Alain POUILLY (PONCHES-ESTRIVAL), Madame Annie ROUCOUX (PONT-REMY), Madame Sophie DUCASTEL-MEJRI (PONT-REMY),

Monsieur Marc VOLANT (QUEND), Monsieur Patrick BOUQUET (RUE), Monsieur Joël PORQUET (RUE), Monsieur Joanny LEPATSAIN (RUE), Madame Gisèle CARROUÉ (RUE), Monsieur Richard RENARD (RUE), Monsieur Francis GOUESBIER (ST QUENTIN EN TOURMONT), Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER), Monsieur Joël FARCY (ST RIQUIER), Monsieur Laurent SAUVAGE (VILLERS-SOUS-AILLY), Madame Patricia POUPART (VIRONCHAUX), Monsieur Patrick SOUBRY (VRON), Monsieur Dominique LECERF (VRON), Monsieur Daniel MARCASSIN (YAUCOURT-BUSSUS), Monsieur Thierry MIANNAY (YVRENCHÉUX)

Elus représentés ayant donné pouvoir : Madame Annie TRAUILLÉ (COULONVILLERS) représentée par Monsieur Joël FARCY (ST RIQUIER), Madame Christine VANHEE (CRECY EN PONTHEU) représentée par Monsieur Franck BOUCHEZ (CRECY EN PONTHEU), Monsieur Jean Louis LABRY (DOMINOIS) représenté par Monsieur Claude PATTE (ARGOULES), Monsieur Arnaud HORNOY (LE CROTOY) représenté par Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Madame Karine DEVISMES (LE CROTOY) représentée par Madame Véronique DELORME (LE CROTOY), Monsieur Jean Charles BOUCART (NOUVION) représenté par Monsieur Maurice FORESTIER (NOUVION), Monsieur Daniel DUBOIS (ONEUX) représenté par Monsieur Antoine BERTHE (AILLY LE HAUT CLOCHER), Madame Marie Claire FOURDINIER (QUEND) représentée par Monsieur Marc VOLANT (QUEND), Monsieur Yves MONIN (ST RIQUIER) représenté par Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER)

Absent(s) : Monsieur Vincent MAILLY (BOUFFLERS), Monsieur Sébastien HAUTBOUT (CRECY EN PONTHEU), Madame Maïté BERON (DOMQUEUR), Monsieur Damien BRIET (ERGNIES), Monsieur Dominique MIRAMONT (FONTAINE-SUR-MAYE), Monsieur Bruno GUILLOT (FROYELLES), Monsieur Daniel FOUCONNIER (GAPENNES), Madame Odile DOUBLET (LE BOISLE), Monsieur Philippe PARMENT (MACHY), Monsieur Antoine BACQUET (MAISON-PONTHEU) suppléé par Monsieur Christophe DAMET (MAISON-PONTHEU), Monsieur Yves CREPY (MOUFLERS), Monsieur Martial BALSAMO (NOYELLES-SUR-MER) suppléé par Monsieur Michel GALIANI (NOYELLES SUR MER), Monsieur Henri POUPART (PONTHOILE), Monsieur Gérard LOUVET (PONT-REMY), Madame Anita MAGNIER (RUE), Madame Dany HAREUX (RUE), Madame Rachel WATTEBLED (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Monsieur Vincent DUBOIS (VERCOURT), Monsieur Michel RIQUET (VILLERS-SUR-AUTHIE), Madame Valérie-Anne CANAL (YVRENCHÉUX)

Excusé(s) : Monsieur Eric FARCY (CANCHY), Monsieur Guy TAECK (FAVIERES), Monsieur Jean-Claude DULYS (FRANCIERES), Monsieur Jean Michel NOIRET (LE CROTOY), Monsieur Philippe SELLIER (NEUILLY LE DIEN), Monsieur Jean-Jacques JAMEAS (PORT-LE-GRAND), Monsieur Frédéric BOURGOIS (QUEND), Monsieur Paul NESTER (SAILLY-FLIBEAUCOURT)

A été nommé(e) secrétaire : Madame Annie ROUCOUX (PONT-REMY)

Objet de la Délibération : Technique - Demande de subvention LEADER pour le projet Cuisine Centrale Communautaire (AMO et études préalables)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
 Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
 Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents ;
 Vu l'arrêté Préfectoral en date du 14 décembre 2016 créant la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre ;
 Vu la délibération de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre n°DE_2025_056 du 24 juin 2025 et l'arrêté préfectoral du 29 décembre 2025 approuvant les statuts modifiés de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre ;
 Descriptif de l'objet du projet « *Cuisine Centrale Communautaire (AMO et études préalables)* » faisant l'objet de la demande de financement au titre de la fiche action n°4 du programme LEADER.
 La CCPM travaille à la construction d'une cuisine centrale communautaire : il s'agit de privilégier un approvisionnement en circuit court valorisant les productions agricoles et alimentaires du territoire pour offrir dans les cantines, lieux multi-accueil, Marpa, portage de repas... des repas de qualité à coût maîtrisé.
 La CCPM a engagé une phase d'assistance à maîtrise d'ouvrage et doit mener différentes études techniques complémentaires.
 Considérant que le projet de cuisine centrale communautaire (AMO et études préalables) répond à l'objectif stratégique du dispositif : « Valoriser les productions agricoles et alimentaires du territoire en favorisant le développement des circuits courts de proximité ».
 Considérant que La mise en place de la cuisine centrale contribuera également à l'atteinte des objectifs opérationnels :

- Maintenir l'élevage des zones humides et dans les vallées afin d'assurer l'équilibre économique, social et environnemental du territoire
- Développer l'offre de produits agricoles et alimentaires locaux à destination des particuliers et des professionnels.

Considérant les éléments suivants :

- Le calendrier prévisionnel de l'opération s'établit du 13/01/2026 au 31/12/2029
- Le plan de financement prévisionnel du projet s'établit ainsi :

Dépenses prévisionnelles	Montant présenté (€ HT)	Recettes prévisionnelles	Montant présenté (€ HT)
Prestation : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'une cuisine centrale	57 750.00 € HT	FONDS VERT	30 000.00 €
Prestation : Etudes géotechniques	9 390 € HT		
Prestation : Etudes topographiques	2 580 € HT	FEADER / LEADER	25 000.00 €
Prestation : Etudes d'impact environnemental	12 000 € HT		
		<i>Autofinancement</i>	26 720 €
Total	81 720 € HT	Total	81 720 € HT

- En cas de financement FEADER inférieur à celui prévu, l'autofinancement de la communauté de communes sera automatiquement réévalué pour équilibrer le plan de financement.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par
pas part au vote, décide :**

- **D'approuver le projet et son plan de financement ;**
- **De solliciter la subvention FEADER / LEADER ;**
- **De mandater le Président pour signer tous documents administratifs, techniques et financiers relatifs à la demande de subvention, ses annexes et tout document y afférent.**

Résultat des votes

Pour : 59

Berthe Antoine

Balesdent Bruno

Patte Claude

Bourgeois Thibault

Dufour Grégory

Bordet Xavier

Gamard Marcel

Mouton Eric

Cat René

Doyer Mathieu

Crépin Maurice

Traullé Annie représentée par Farcy Joël

Level Hervé

Bouchez Franck

Vanhée Christine représentée par Bouchez Franck

Labry Jean Louis représenté par Patte Claude

Gérard Olivier

Delannoy Dominique

Alexandre Isabelle

Wallet Daniel

Martin Jean Luc

Baillet Alain

Kraemer Eric

Pruvot Jean Paul

Leprince Etienne

Noël Frédéric

Evrard Philippe

Hornoy Arnaud représenté par Philippe Evrard

Delorme Véronique

Devismes Karine représentée par Delorme Véronique

Delcourt Pierre

Bourlo Pascal

Pecquet Jean Marie

Pley Olivier

Dulary Murielle

Pierrin Philippe

Gallet Gérard

Hertault Claude

Forestier Maurice

Delcourt Amandine

Boucart Jean Charles représenté par Forestier Maurice

Monflhier Bernard

Balsamo Martial suppléé par Galiani Michel

Date de transmission de l'acte: 11/03/2026

Date de reception de l'AR: 11/03/2026

080-200070936-DE_2026_060-DE

A G E D I

Dubois Daniel représenté par Berthe Antoine
Bost Patrick
Thueux Jacky
Porquet Joël
Lepaysan Joanny
Carouge Gisèle
Renard Richard
Martin Jocelyne
Monin Yves représenté par Martin Jocelyne
Farcy Joël
Sauvage Laurent
Poupart Patricia
Soubry Patrick
Lecerf Dominique
Marcassin Daniel
Miannay Thierry

Contre : 0

Abstentions : 6

Farcy Pascal
Van Riek Onghena Marie José
Deleens Stéphane
Bacquet Antoine suppléé par Damet Christophe
Conty José
Gouesbier Francis

Ne prend/prennent pas part au vote : 5

Pouilly Alain
Roucoux Annie
Ducastel Mejri Sophie
Volant Marc
Fourdinier Marie Claire représentée par Volant Marc

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits,
Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées.
Transmis au représentant de l'Etat le :

Pour extrait conforme,

Le Président,
Claude HERTAULT

